

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Amcor Plc » de la société « Berry Global Group Inc. » à travers la fusion entre cette dernière et la filiale de l'acquéreur la société « Aurora Spirit Inc. »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur :** « Amcor Plc. » ;
- **La cible:** « Berry Global Group Inc.».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la production et la fourniture de produits d'emballage.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 janvier 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Amcor Plc. » de la société « Berry Global Group Inc » à travers la fusion de cette dernière avec la société « Aurora Spirit Inc. » filiale détenue à 100% par la société « Amcor Plc. ».

« Amcor Plc. » est une société de droit américain dont le siège social est situé dans l'Etat du Jersey, immatriculée au registre de commerce sous le numéro 001-38932. Elle est active dans la fabrication et la fourniture de solutions d'emballage responsables, proposant une large gamme de produits d'emballage destinés aux secteurs de l'alimentation, des boissons, du médical, de la pharmacie, de l'hygiène domestique, des soins personnels et d'autres industries.

« Berry Global Group Inc. » est une société de droit américain dont le siège social est situé dans l'Etat du Delaware, immatriculée au registre de commerce des entreprises sous le numéro 001-35672. Elle est active dans la fabrication et la fourniture d'une large gamme de produits d'emballage.

« Aurora Spirit Inc. » est une société de droit américain dont le siège social est situé dans l'Etat du Delaware, filiale détenue à 100% par la société « Amcor Plc. » qui aura pour mission de fusionner avec la société « Berry Global Group Inc. ».

Fait à Rabat, le 09 janvier 2025.